



Réf. : C.L.27.2026

... Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et aux Membres associés et a l'honneur de leur faire parvenir ci-joint le projet d'ordre du jour provisoire de la cent soixantième session du Conseil exécutif, qui se tiendra du 25 janvier au 2 février 2027.

Toute proposition d'un État Membre ou d'un Membre associé tendant à inscrire un point à l'ordre du jour doit parvenir au Directeur général 12 semaines au plus tard après la diffusion du projet d'ordre du jour provisoire ou 10 semaines au moins avant l'ouverture de la session du Conseil exécutif, la première des deux dates correspondantes étant retenue. Les propositions devront donc parvenir au Directeur général au plus tard le 14 septembre 2026.

Le Directeur général appelle l'attention des États Membres et des Membres associés sur le fait que, conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, toute proposition tendant à inscrire un point à l'ordre du jour **sera accompagnée d'un mémorandum explicatif.**¹

Dès réception des propositions, le Directeur général établira l'ordre du jour provisoire après consultation des membres du Bureau du Conseil exécutif. L'ordre du jour provisoire sera annoté et l'on expliquera le cas échéant les recommandations en faveur du renvoi ou de l'exclusion de certaines des propositions. Cet ordre du jour provisoire annoté sera envoyé aux États Membres avec la lettre de convocation au plus tard huit semaines avant l'ouverture de la cent soixantième session du Conseil exécutif.

Le Directeur général saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres et aux Membres associés les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 22 juin 2026

¹ https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB156/EB_explanatory-memorandum-fr.pdf.

... PIÈCE JOINTE (1)



Genève, 25 janvier-2 février 2027

22 juin 2026

EB160/1 (projet)

Projet d'ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Rapport du Directeur général**
- 3. Rapport des comités régionaux au Conseil exécutif**
- 4. Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif**

Dynamiser et améliorer la performance

- 5. Poste de Directeur général**
 - 5.1 Désignation des candidates et candidats
 - 5.2 Processus d'élection du Directeur général ou de la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé
 - 5.3 Projet de contrat

Garantir la santé

- 6. Préparatifs en vue de la réunion de haut niveau des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle**
- 7. Suivi de la déclaration politique issue de la quatrième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale et du bien-être**
- 8. Santé mentale**
- 9. Projet de plan d'action mondial sur les actions de santé publique dans le domaine des maladies de la peau**
- 10. Projet de stratégie mondiale sur le don et la transplantation**
- 11. Produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés**
- 12. Classification internationale des maladies**

13. Projet de stratégie mondiale pour la santé numérique 2028-2033**Protéger la santé****14. Poliomyélite****15. Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire****16. Mise en œuvre de la résolution WHA75.11 (2022)****17. Mise en œuvre de la résolution WHA79.6 (2026)****18. Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est****Promouvoir la santé****19. Projet de plan d'action mondial sur l'atténuation de l'exposition au plomb****20. Projet de plan d'action mondial pour la santé des peuples autochtones****21. Promouvoir le lien social au profit de la santé mondiale : le rôle essentiel du lien social pour combattre la solitude, l'isolement social et les inégalités en santé****Dynamiser et améliorer la performance****22. Questions budgétaires et financières**

22.1 Financement et exécution du budget programme 2026-2027

22.2 Projet de budget programme 2028–2029

22.3 Amendements au Règlement financier et aux Règles de gestion financière [s'il y a lieu]

22.4 Barème des contributions 2028–2029

23. Questions relatives à la gestion et à la gouvernance

23.1 Réforme de la gouvernance

- Plan de mise en œuvre de la réforme établi par le Secrétariat
- Modèle durable pour la réforme de la gouvernance menée par les États Membres

23.2 Collaboration avec les acteurs non étatiques

- Rapport sur l'application du Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques
- Acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS

23.3 Prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels

24. Réforme de l'architecture de la santé mondiale et Initiative ONU80

-
- 25. Ordre du jour provisoire de la Quatre-Vingtième Assemblée mondiale de la Santé et date et lieu de la cent soixante et unième session du Conseil exécutif**
- 26. Comités du Conseil exécutif**
- 26.1 Comités des fondations et groupes de sélection
- 26.2 Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance : sièges à pourvoir [s'il y a lieu]
- 27. Questions relatives au personnel**
- 27.1 Déclaration de la représentante ou du représentant des associations du personnel de l'OMS
- 27.2 Rapport de l'Ombudsman
- 27.3 Ressources humaines : informations actualisées
- 27.4 Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel [s'il y a lieu]
- 27.5 Rapport de la Commission de la fonction publique internationale
- 28. Rapport sur les réunions de comités d'experts et de groupes d'étude**
- Tableaux et comités d'experts et leur composition
- 29. Clôture de la session**
